



**PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE PONTIAC**

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mercredi, le 21 février 2018 compter de 18h30 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de madame Jane Toller préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, February 21st 2018 at 6:30 p.m. in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Conseiller régional monsieur Winston Suntrum L'Île-aux-Allumettes
 Conseiller régional monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims
 Conseillère régionale madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield
 Conseillère régionale madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake
 Conseiller régional monsieur John Armstrong, maire de Clarendon
 Conseillère régionale madame Sandra Murray, mairesse de Shawville
 Conseiller régional monsieur Maurice Beaugard, maire de Campbell's Bay
 Conseillère régionale madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro
 Conseiller régional monsieur Neil Maloney, représentant de Chichester
 Conseiller régional monsieur Serge Newberry, maire de L'Île-du-Grand-Calumet
 Conseiller régional monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson- Absent
 Conseillère régionale monsieur Gilles Dionne, maire de Mansfield-et-Pontefract
 Conseiller régional monsieur David Rochon, maire de Waltham
 Conseiller régional monsieur Brent Orr, maire de Bristol
 Conseiller régional monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood
 Conseiller régional monsieur Gaston Allard, maire de Fort-Coulonge
 Conseillère régionale madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort
 Conseillère régionale madame Karen Kelly, mairesse de Thorne

Monsieur Bernard Roy Directeur général
 Monsieur Gabriel Lance Directeur général adjoint
 Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire
 Madame Émilie Chazelas Directrice du développement économique
 Madame Danielle Belec Communications
 Madame Annie Vaillancourt comptable
 Madame Nancy Dagenais Greffière-ABSENTE

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE
- 2 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES DERNIÈRES RENCONTRES | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETINGS
- 3 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD
- 4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
- 5 ÉVÈNEMENTS | EVENTS | ANNONCES | ANNOUNCEMENTS
- 6 MRC PONTIAC PRIORITÉS 2018| MRC PONTIAC PRIORITIES 2018
- 7 PRESENTATIONS
 - 7.1 PRÉSENTATION-RONNIE GODIN- 5 MIN
- 8 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION
 - 8.1 ADHÉRER AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EXCLUSIF DE LA FQM POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL
 - 8.2 TRANSPOR-ACTION PONTIAC, SUBVENTION 2018 TRANSPORT COLLECTIF

- 8.3 RADIER MAUVAISES CRÉANCES - WRITE OFF BAD DEBT
- 8.4 DEMANDE D'APPUI AUX MRC POUR LE RTACRO
- 8.5 VENTE POUR TAXES - LAND TAXE SALE LOT 3 350 681 AU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC SITUÉ À PORTAGE DU FORT (MATRICULE #9151-82-5156)
- 8.6 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE RPGL AVOCATS | ACCEPTANCE RPGL OFFER
- 9 FINANCES
- 10 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT
 - 10.1 PROSPECTION D'INVESTISSEURS | INVESTORS ATTRACTION
 - 10.2 PÉTITION SADC
 - 10.3 TRANSPORT COLLECTIF / COLLECTIVE TRANSPORTATION
 - 10.4 FDT 2018-2019
 - 10.4.1 COMITÉ FDT | FDT COMMITTEE
 - 10.5 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS
 - 10.5.1 ENTENTE FTQ AGREEMENT
 - 10.5.2 ENTENTE SADC AGREEMENT
 - 10.6 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES | RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS
 - 10.6.1 COMITÉ LOISIR LIFE DOWN TOWN | COMMITTEE
 - 10.6.2 CLUB DES PETITS DÉJEUNERS
 - 10.7 PROGRAMMES GRANDS ÉVÉNEMENTS / LARGE EVENTS PROGRAM
 - 10.7.1 FESTIVAL COUNTRY
- 11 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY
 - 11.1 APPROBATION DU PLAN D'URBANISME DE LITCHFIELD
 - 11.2 VENTE DU BAIL DE VILLÉGIATURE NUMÉRO DE DOSSIER 109 520 00 000
 - 11.3 VENTE DU BAIL DE VILLÉGIATURE NUMÉRO DE DOSSIER 109 522
 - 11.4 ENTENTE DE VENTE DU BAIL DE VILLÉGIATURE, NUMÉRO DE DOSSIER 700717 00 000
 - 11.5 ADOPTION DU RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER TACTIQUE 2018-2023 DE L'OUTAOUAIS
 - 11.6 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES | WASTE MANAGEMENT
 - 11.7 PROJET DE RÈGLEMENT VISANT L'ABROGATION DU CONTRÔLE DU SAULT-DES-CHATS
 - 11.8 DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE MANSFIELD-ET-PONTEFRAC- RÉOLUTION # 41-02-2018 DEMANDE DE PRISE EN CHARGE CHEMIN BOIS-FRANC
- 12 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL
- 13 DIVERS | MISCELLANEOUS
 - 13.1 TRADUCTION AUX ASSEMBLÉES DE LA MRC DE PONTIAC
- 14 FERMETURE | CLOSING

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

Nous enregistrons l'absence des conseillers régionaux: Alain Gagnon et Donald Gagnon.

We register the absence of Regional Councillors, Alain Gagnon and Donald Gagnon.

Jane Toller informe les membres du conseil que le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaéтан Barrette accepte la nomination d'un membre du Pontiac à siéger sur le comité d'administration du CISSSO.

Mme Toller demande aux membres de penser fortement à un représentant. M. Gilles Dionne suggère Madame Guylaine Marcil ancienne gestionnaire du CISSSO.

Jane Toller informed council members that the Minister of Health and Social Services, Mr. Gaéтан Barrette, accepts the appointment of a Pontiac member to sit on the CISSSO's board of directors.

Ms. Toller asks members to think highly of a representative. Mr. Gilles Dionne suggests Mrs. Guylaine Marcil former CISSSO manager.

RESOLUTION

C.M. 2018-02-01

Il est proposé par monsieur James Gibson résolu d'ouvrir la session régulière du conseil régional de la MRC Pontiac à 18h41.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. James Gibson and resolved that the Regular Session of the Regional Council of the MRC Pontiac at 6:41 p.m.

CARRIED

2 ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DES DERNIÈRES RENCONTRES | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETINGS

RESOLUTION

C.M. 2018-02-02

Il est proposé par le conseiller régional Jim Gibson et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du 17 janvier 2018.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Jim Gibson and resolved to adopt the minutes of the meeting of the Pontiac Regional County Municipality for January 17th, 2018.

CARRIED

3 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Deborah Powell de Bristol s'interroge d'un point à l'ordre du jour portant sur le projet de règlement visant l'abrogation du contrôle intérimaire du Parc du Sault-des-Chats. Régent Dugas prend bonne note des points soulevés en vue de l'adoption du règlement prévu le mois prochain.

James Azola est concerné à l'effet des eaux souillées déversées dans la rivière. Concernant le projet à Litchfield, est-ce qu'on a considéré un espace vert entre chaque entreprise.

Demande que la MRC dézone entre le parc industriel et la rivière. Colleen mentionne que le ministère de l'environnement est déjà impliqué dans le processus est conscient de cette situation.

Irène Nadeau demande au conseil si les eaux souillées font parties des discussions avec le Ministère de l'Environnement et si la Municipalité de Litchfield est à jour dans sa réglementation?

Serge Newberry se questionne à l'effet des permis émis par la Municipalité de Litchfield. Colleen Larivière, mairesse de Litchfield l'invite à venir à la municipalité pour discuter avec l'inspecteur de ses interrogations.

4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-03

Il est proposé par la conseillère régionale Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Kim Cartier-Villeneuve and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

5 ÉVÉNEMENTS | EVENTS | ANNONCES | ANNOUNCEMENTS**6 MRC PONTIAC PRIORITÉS 2018 | MRC PONTIAC PRIORITIES 2018**

Suite au lac-à-l'épaule du 20 janvier dernier, la préfète présente les priorités soulevées par les conseillers régionaux pour l'année 2018.

11 priorités ont été soulevées.

Mme Toller précise que se sont des priorités à l'horizon pour 2018. Certaines priorités ont déjà été débutées et certaines seront reportées en 2019.

Une copie des priorités est remise à chaque membre du comité pour afficher dans leur municipalité respective.

Following the retreat on January 20th, Warden Toller presents the priorities raised by the regional councillors for the year 2018.

11 priorities were raised.

Ms Toller said that priorities are on the horizon for 2018. Some priorities have already been started and some will be postponed until 2019. A copy of the priorities is given to each board member to bring back to their respective municipality.

7 PRESENTATIONS**7.1 PRÉSENTATION-RONNIE GODIN- 5 MIN**

Les autochtones demandent à la MRC que le bois ne sortent plus du Pontiac afin de garder nos industries forestières en marche. Les ressources naturelles appartiennent toujours aux autochtones. Ils veulent reprendre leurs droits et développer les ressources naturelles dans le Pontiac.

Pour ce faire, il commencera une pétition et une mise en demeure sera envoyée. Avec la permission des municipalités et la Sûreté du Québec, les autochtones ont l'intention de barrer la route. Les routes seront barrées à chaque artères des municipalités où le bois est sortant.

Cette décision est-elle afin de garder nos jeunes ici dans le Pontiac.

Jane mentionne qu'elle désire que cette manifestation se fera en toute sécurité.

8 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION8.1 ADHÉRER AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EXCLUSIF DE LA FQM POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-04

Considérant l'importance pour les cadres de la MRC de Pontiac d'améliorer continuellement la gestion des ressources humaines et des relations du travail au quotidien;

Considérant que la FQM offre à ses membre un éventail de services en matière de rémunération, dotation, avantages sociaux, relations du travail, appréciation du personnel, développement organisationnel, etc;

Il est proposé par le conseiller régional Maurice Beauregard et résolu d'approuver les dépenses au montant de 2 500\$ pour ces services lorsque jugé nécessaire par l'équipe de gestion de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE

ADHESION TO THE EXCLUSIVE SERVICE OFFERED BY THE FQM FOR THE MANAGEMENT OF HUMAN RESOURCES AND LABOR RELATIONS

Considering the importance for the MRC Pontiac staff to continually improve the management of human resources and day-to-day labor relations;

Considering the FQM offers its members a range of services in the areas of compensation, staffing, benefits, labor relations, staff appraisal, organizational development, etc.

It is moved by regional councillor Maurice Beauregard and resolved to approve the expense of \$2 500 for these services when deemed necessary by the Management team of the MRC Pontiac.

CARRIED

8.2 TRANSPOR-ACTION PONTIAC, SUBVENTION 2018 TRANSPORT COLLECTIF**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-05

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC ont acquiescé à la demande de Transpor-Action Pontiac à l'effet de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2018 au montant de 25 000\$ pour le transport collectif;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la MRC au montant de 25 000\$ correspond à la moitié de la part que le milieu doit investir; l'autre moitié étant la part des usagers de notre territoire; la totalité de ces sommes étant de 50 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide gouvernementale 2007/2011 au transport collectif décrète que pour chaque dollar du milieu investi dans le transport collectif en territoire rural, la somme est doublée jusqu'à concurrence de 100 000\$ de subvention par le Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme 2007-2011 en transport collectif du Ministère des transports du Québec a été extensionné pour y inclure l'année 2017 et que cette même mesure s'appliquera aussi à l'année 2018 selon les mêmes modalités

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller régional Jim Gibson et unanimement résolu de verser une subvention au montant de 25 000\$ à Transpor-Action Pontiac, provenant des quotes part de la MRC de Pontiac tel que budgété. Cette somme étant additionnelle aux 25 000\$ et plus de revenus escomptés des usagers du milieu; ces contributions engageant le Ministère des Transports du Québec à verser son financement au montant de 75 000\$ pour le transport collectif en milieu rural sur notre territoire pour l'année 2018.

ADOPTÉE

*non-official translation:***TRANSPORACTION PONTIAC, FUNDING 2018, SHARED TRANSPORTATION**

CONSIDERING THAT the council members of the MRC have accepted TransporAction's demand concerning paying a functioning grant for 2018 in the amount of \$ 25 000 for shared transportation;

CONSIDERING THAT the MRC contribution in the amount of \$25 000 corresponds to half of the share the area must invest; the other half being the share of the users of our territory; the total of the amounts being \$50 000;

CONSIDERING THAT the 2007/2011 program for government funding for shared transportation states that for each dollar from the area invested in shared transportation in rural areas, the amount will be doubled for a maximum grant of \$ 100 000 from the Ministry of Transportation of Québec

CONSIDERING the 2007-2011 Ministry of Transport of Quebec program for transit was extended to include the year 2017 and that the same measure will also apply in the same manner to the year 2018;

For these reasons,

It is proposed by Regional councillor Jim Gibson and unanimously resolved to pay a grant in the amount of \$ 25 000 to Transpor-Action Pontiac, from the shares of the MRC Pontiac as budgeted and this amount is additional to the \$ 25 000 from the users of the area; these contributions committing the ministry of Transportation of Québec to pay their counterpart of the contribution in the amount of \$ 75 000 for shared transportation in rural areas on our territory for the year 2018.

CARRIED

8.3 RADIER MAUVAISES CRÉANCES - WRITE OFF BAD DEBT**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-06

Il est proposé par et la conseillère régionale Sandra Murray et résolu de radier les mauvaises créances de la MRC au montant de 414.10\$.

Write off of bad debt

It is moved by Regional Councillor Sandra Murray and resolved to write off the bad debts of the MRC in the amounts of \$414.10.

8.4 DEMANDE D'APPUI AUX MRC POUR LE RTACRO**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-07

ATTENDU que le gouvernement n'atteint pas ses cibles environnementales dans le cadre du Fonds Verts et que les programmes d'aide en transport visent à contribuer l'atteinte de ces cibles;

ATTENDU que des mesures importantes pourraient être mises en place par les organismes de transports afin de contribuer davantage à l'atteinte des cibles du gouvernement, mais que sans la garantie d'un financement à long terme d'une durée minimale de 5 ans, la planification du développement des services est impossible;

ATTENDU que depuis 2011, les programmes d'aide en transport sont renouvelés sur une base annuelle et souvent plusieurs mois dans l'année en court;

ATTENDU que cette situation expose les transports adaptés et collectifs ruraux de l'Outaouais à une situation précaire;

ATTENDU que les organismes mandataires (les MRC) et les organismes délégués (organismes de transports) sont informés des programmes d'aide et des modalités de financements du ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) longtemps après l'adoption de leur budget annuel, ce qui ajoute à l'incertitude et à leur précarité;

ATTENDU que le financement octroyé depuis plusieurs années n'a pas été indexé au coût de la vie et ne permet pas de maintenir en dollars constants le même niveau de services de transport aux communautés de l'Outaouais;

ATTENDU que ce financement était déjà nettement insuffisant pour permettre aux transporteurs adaptés et collectifs ruraux de l'Outaouais d'assurer la croissance de leurs services et de s'adapter aux besoins changeants de leurs clientèles le tout dans un environnement où les MRC rurales de l'Outaouais sont parmi les plus étendues du Québec et parmi les plus faiblement denses;

ATTENDU que le traitement des versements découlant des programmes d'aide du gouvernement accuse très souvent des retards significatifs (plus d'un an);

ATTENDU que les communautés rurales de l'Outaouais sont vieillissantes et disposent de revenus plus bas (3 des 4 MRC rurales de l'Outaouais se retrouvent dans le top 20 des MRC les plus pauvres du Québec), au moment où inversement augmentent leurs besoins en transport pour conserver l'accès aux services, institutions de santé et commerces;

ATTENDU que le MTMDET doit reconnaître par sa contribution financière l'apport essentiel des bénévoles dans la qualité des services donnés par les transporteurs ruraux de l'Outaouais à un coût autrement inabordable;

ATTENDU que le désengagement du gouvernement québécois en termes de planification à long terme et de financement du transport collectif se traduit par un fardeau financier sans cesse plus lourd pour les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Outaouais, contredisant du coup sa reconnaissance des municipalités comme gouvernements de proximité et s'attaquant à leur autonomie;

ATTENDU qu'en regard du coût d'implantation de nouvelles stratégies de lutte contre les changements climatiques, le transport adapté et collectif rural s'avère être une stratégie simple et abordable;

En conséquence,

Il est proposé par le conseillère régionale Doris Ranger et résolu d'appuyer les préfets des quatre MRC de la région de l'Outaouais, dans leur demande au gouvernement du Québec de mettre en place une politique claire et responsable qui garantit la constance et la prévisibilité sur plusieurs années des financements octroyés aux transporteurs adaptés et collectifs ruraux qui sont essentiels à la croissance de la qualité de vie de toutes les communautés de l'Outaouais.

Nous demandons également une rencontre pré-budgétaire avec le ministre, afin d'inclure dès 2018 des sommes additionnelles aux transporteurs adaptés et collectifs de l'Outaouais.

Request for support from the MRC's to RTACRO

WHEREAS the government is not meeting its environmental targets under the Green Fund and the transportation assistance programs are intended to help achieve these targets;

WHEREAS important measures could be put in place by the transportation agencies to further contribute to the achievement of the government's targets, but without the guarantee of long-term funding of a minimum of 5 years, the service development planning is impossible;

WHEREAS since 2011, transportation assistance programs have been renewed on an annual basis and often several months in the current year;

WHEREAS this situation exposes adapted and collective rural transportation in the Outaouais to a precarious situation;

WHEREAS the mandatory organizations (the MRCs/the delegated organizations (transport organizations) are informed of the assistance programs and financing modalities of the Ministry of Transport, Sustainable Mobility and Transport Electrification (MTMDET) for a long time after the adoption of their annual budget, which adds to the uncertainty and their precariousness;

WHEREAS the funding granted for several years has not been indexed to the cost of living and does not allow to maintain in constant dollars the same level of transportation services to the communities of the Outaouais;

WHEREAS this funding was already clearly insufficient to allow adapted and collective rural transit operators in the Outaouais to ensure the growth of their services and to adapt to the changing needs of their clients, all in an environment where the rural RCMs of the Outaouais are among the largest in Quebec and among the lowest in density;

WHEREAS the processing of payments resulting from government assistance programs very often lags significantly (more than one year);

WHEREAS the rural communities of the Outaouais are aging and have lower incomes (3 of the 4 rural RCMs of the Outaouais are in the top 20 of the poorest RCMs in Quebec), at a time when their needs in transport to maintain access to services, health institutions and businesses;

WHEREAS the MTMDET must recognize by its financial contribution the essential contribution of the volunteers in the quality of the services given by the rural carriers of the Outaouais at a cost otherwise unaffordable;

WHEREAS the Quebec government's disengagement in terms of long-term planning and public transit funding is resulting in an ever-increasing financial burden for Outaouais regional county municipalities (RCMs), thereby contradicting its recognition of the municipalities as proximity governments and attacking their autonomy;

WHEREAS, in view of the cost of implementing new strategies to combat climate change, adapted and collective rural transportation is proving to be a simple and affordable strategy;

Consequently,

It is proposed by Regional Councillor Doris Ranger and resolve to support the MRC Warden's of Outaouais in asking the Government of Quebec to support a clear and responsible policy that guarantees the consistency and predictability over a number of years of funding provided to adapted and collective rural carriers that are essential to the growth of the province and quality of life for all communities in the Outaouais.

We are also asking for a pre-budget meeting with the Minister, to include, as of 2018, additional amounts for the adapted and collective carriers of the Outaouais.

8.5 VENTE POUR TAXES - LAND TAX SALE LOT 3 350 681 AU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC SITUÉ À PORTAGE DU FORT (MATRICULE #9151-82-5156)

RESOLUTION

C.M. 2018-02-08

Il est proposé par la conseillère régionale, Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'autoriser les représentants de la MRC de Pontiac, M. Bernard Roy, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Jane Toller, préfète à signer l'acte de vente préparé par Me Jean-Pierre Pigeon pour le lot 3 350 681 au cadastre officiel du Québec et situé à Portage du Fort qui a été vendu contre Messieurs Ralph Terrio et Colin Terrio et a été adjugé à Mme Casey-Lynne Cameron en date du 12 mai 2016 à la vente pour défaut de paiement des taxes.

ADOPTÉE

DEED FOR 2016 LAND TAX SALE TO MRS CASEY-LYNNE CAMERON FOR LOT 3 350 681 IN THE OFFICIAL CADASTRE OF QUÉBEC LOCATED IN PORTAGE DU FORT (ROLL #9151-82-5156)

It is moved by BY Regional Councillor Kim Cartier-Villeneuve and resolved to authorize the representatives from the MRC Pontiac, Mr. Bernard Roy, General Director and Secretary-Treasurer and Mrs. Jane Toller, Warden to sign the deed prepared by Notary Jean-Pierre Pigeon for lot 3 350 681 in the Official Cadastre of Québec situated in Portage du Fort which was sold against Mr. Ralph Terrio and Mr. Colin Terrio and was adjudicated to Mrs. Casey-Lynne Cameron on May 12th 2016 at the land tax sale .

CARRIED

8.6 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE RPGL AVOCATS | ACCEPTANCE RPGL OFFER

RESOLUTION

C.M. 2018-02-09

Il est proposé par la conseillère régionale Karen Kelly et résolu d'accepter l'offre de RPGL avocats et d'autoriser la préfète, Jane Toller et le directeur général, Bernard Roy à signer l'entente.

ADOPTÉE

Acceptance RPGL offer

It is moved by Regional Councillor Karen Kelly and resolved to accept the offer of RPGL avocats and to authorize the Prefect, Warden Jane Toller and the Director General, Bernard Roy to sign the agreement.

CARRIED

9 FINANCES

RESOLUTION

C.M. 2018-02-10

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le conseillère régionale Karen Kelly et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 86 921.38\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 222 879.91\$ de la liste des comptes payés.

ADOPTÉE

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 267.65\$ pour les périodes de paie 2 et 3 pour l'année 2018.

ADOPTÉE

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Regional Councillor Karen Kelly and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$86 921.38 and the list of payments in the amount of \$222 879.91.

CARRIED

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 267.65 for pay periods 2 and 3 of the year 2018.

CARRIED

10 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMICAL DEVELOPMENT

10.1 PROSPECTION D'INVESTISSEURS | INVESTORS ATTRACTION

RESOLUTION

C.M. 2018-02-11

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac souhaite faire de la prospection industrielle pour les sites industriels lourds et légers du Pontiac

ATTENDU QUE la MRC n'a pas de ressources humaines spécialisées à l'interne

ATTENDU QU'un appel d'offres a été produit selon les règles en vigueur

ATTENDU QU'un comité de sélection sélectionnera la firme selon une grille de pointage publiée avec l'appel d'offres

Il est proposé par le conseiller régional Maurice Beaugard et résolu de publier un appel d'offres par invitation pour sélectionner une firme spécialisée dans la prospection industrielle.

ADOPTÉE

INVESTORS DEVELOPMENT

WHEREAS the MRC Pontiac is working on industrial prospection for Pontiac industrial sites zoned heavy and light

WHEREAS the MRC does not have specialized human resources

WHEREAS a call for tenders has been produced according to the rules in force

WHEREAS a selection committee will select the firm according to a scoring grid published with the call for tenders

It was moved by Regional Councillor Maurice Beaugard and resolved to publish a call for tenders by invitation to select a specialized firm in industrial projection.

CARRIED

10.2 PÉTITION SADC**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-12

ATTENDU QUE les SADC occupent un rôle essentiel dans le développement économique régional et le soutien aux entreprises

ATTENDU QU'une bonification de leurs programmes permettrait de mieux répondre aux besoins locaux

Il est proposé par la conseillère régionale, Lynne Cameron et résolu de nommer Jane Toller pour signer la pétition au nom de la MRC de Pontiac.

SADC PETITION

WHEREAS SADCs play a vital role in regional economic development and business support

WHEREAS an increase of their programs would better meet local needs

It was moved by Regional Councillor Lynne Cameron and resolved to nominate Jane Toller to sign the petition on behalf of the MRC Pontiac.

10.3 TRANSPORT COLLECTIF / COLLECTIVE TRANSPORTATION**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-13

ATTENDU QUE le développement du réseau de transport en commun est essentiel au développement économique du Pontiac;

ATTENDU QUE le transport en commun participe à la lutte contre le réchauffement climatique

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a un partenariat avec Transcollines

ATTENDU QUE le RTACRO étudie le développement du transport en Outaouais

ATTENDU QUE le comité transport et communication de la MRC a reçu une présentation

ATTENDU QUE le comité recommande au Conseil régional d'adopter le scénario 2019

ATTENDU QUE ce scénario permettrait une meilleure liaison entre la MRC de Pontiac et la ville de Gatineau

Il est proposé par le conseiller régional Gilles Dionne et résolu de mandater Transcollines pour travailler sur le développement du scénario 2019 - quatre passages par jour sur la route 148 - et de parler au Ministère du Transport, à la Commission du transport du Québec, à la STO ou tout autre intervenant pour planifier le développement du scénario. Il est également résolu de prévoir le budget nécessaire dans le FDT 2018-2019. Il est aussi résolu de demander à Transcollines de faire un rapport de la situation à la fin de l'année 2018 et de présenter la faisabilité dudit scénario.

ADOPTÉE

COLLECTIVE TRANSPORTATION

WHEREAS the development of the public transit system is essential to Pontiac's economic development;

WHEREAS public transportation contributes to the fight against global warming

WHEREAS the MRC Pontiac has a partnership with Transcollines

WHEREAS the RTACRO studies the development of transportation in Outaouais

WHEREAS the MRC Transport and Communication Committee received a presentation

WHEREAS the Committee recommends that the Regional Council adopt the 2019 scenario

WHEREAS this scenario would allow a better connection between the MRC Pontiac and the City of Gatineau

It is moved by Regional Councillor Gilles Dionne and resolved to mandate Transcollines to work on the development of the 2019 scenario - four trips per day on the highway 148 - and to talk to the Ministry of Transport, the Quebec Transportation Commission, the STO or any other stakeholder to plan the development of this scenario. It is also resolved to tag the necessary budget in the FDT 2018-2019. It is also resolved that Transcollines will report back at the end of 2018 to keep the Council inform of the faisability of this scenario.

CARRIED

10.4 FDT 2018-2019

10.4.1 COMITÉ FDT | FDT COMMITTEE

RESOLUTION

C.M. 2018-02-14

Attendu que les projets soumis au Fonds de développement du territoire feront l'objet d'une analyse avant de recevoir une aide financière;

Attendu que les commissaires en développement de la MRC vont recevoir les demandes et s'assurer de leur conformité;

Attendu que la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie prévoit que les projets soient soumis à un comité d'analyse;

Attendu que les recommandations du comité d'analyse seront déposées au Conseil des maires pour adoption;

Attendu que la composition du comité d'analyse doit refléter les préoccupations et les intervenants du Pontiac;

ATTENDU QUE le comité est formé de deux représentants élus, un représentant citoyen, un représentant d'OBNL, un représentant d'un organisme régional,

Il est proposé par le conseillère régionale Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'adopter que les personnes suivantes soient nommées sur le comité d'analyse du FDT pour l'appel à projet 2017-2018.

Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac
Serge Newberry, maire de l'Île-du-Grand-Calumet

Christopher Seifried - représentant des OBNL
Guylaine Marcil - représentante citoyenne
Mireille Alary - représentante d'un organisme régional

ADOPTÉE

FDT COMMITTEE

Whereas the projects submitted to the Development Fund will be analyzed before receiving financial assistance;

Whereas the development commissioners of the MRC will receive applications and ensure their compliance;

Whereas the support policy for structuring projects to improve living environments provides for projects to be submitted to an analysis committee;

Whereas the recommendations of the committee of analysis will be deposited with the Council of Mayors for adoption;

Whereas the composition of the analysis committee must reflect the concerns and stakeholders of the Pontiac;

WHEREAS the committee is composed of two elected representatives, a citizen representative, an NPO representative, a representative of a regional organization, It is proposed by and resolved to adopt the following persons to be appointed on the FDT Analysis Committee for the 2017-2018 call for proposals.

It is proposed by the Regional Councillor Kim Cartier-Villeneuve and resolved to adopt the following persons to be appointed on the FDT's analysis committee for the 2017-2018 call for proposals.

Jane Toller, Warden
Serge Newberry, mayor of l'Île-du-Grand-Calumet

Christopher Seifried - representing non-for profit organisations
Guylaine Marcil - representing the citizens
Mireille Alary - representing a regional organization

CARRIED

10.5 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

10.5.1 ENTENTE FTQ AGREEMENT**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-15

ATTENDU QUE la présente convention n'entraîne pas de changements majeurs à la politique ou à la gestion des fonds FLS;

ATTENDU QUE ce fonds est un outil de développement économique pour le Pontiac;

ATTENDU QUE le comité d'investissement recommande au Conseil régional de renouveler l'Entente;

Il est proposé par le conseiller régional, John Armstrong et résolu de nommer Mme Jane Toller et Bernard Roy pour signer l'entente de renouvellement avec le Fonds de solidarité FTQ.

ADOPTÉE

FTQ AGREEMENT

WHEREAS this Agreement does not imply any major changes to the policy or management of the FLS Funds

WHEREAS this fund is an economic development tool for the Pontiac

WHEREAS the Investment Committee recommends to renew the Agreement

It is moved by Regional Councillor John Armstrong and resolved to designate Ms Jane Toller and Mr Bernard Roy to sign the Agreement renewal.

CARRIED

10.5.2 ENTENTE SADC AGREEMENT**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-16

ATTENDU QUE la MRC et la SADC souhaite promouvoir un guichet unique pour les entreprises du Pontiac;

ATTENDU QUE la SADC possède les expertises d'analyse de dossiers d'affaires;

ATTENDU QUE le comité d'investissement tire des conclusions positives de l'entente réalisée dans les deux dernières années;

ATTENDU QUE le comité d'investissement recommande au Conseil régional de renouveler l'Entente avec la SADC;

Il est proposé par le conseiller régional Brent Orr et résolu de négocier et signer une nouvelle entente de service avec la SADC Pontiac pour le traitement de quinze dossiers d'entreprises dans le cadre des fonds PSE, FLI et FLS.

ADOPTÉE

SADC AGREEMENT

WHEREAS the MRC and SADC wish to promote a one-stop shop for Pontiac businesses;

WHEREAS the SADC has the expertise to analyse business plans;

WHEREAS the Investment Committee had a positive experience in the last two years;

WHEREAS the Investment Committee recommends to renew an agreement with the SADC;

It is moved by Regional Councillor Brent Orr and resolved to negotiate and sign a new service agreement with the SADC Pontiac for the analysis of fifteen business applications for the PSE, FLI and FLS funds.

CARRIED

10.6 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES | RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS**10.6.1 COMITÉ LOISIR LIFE DOWN TOWN | COMMITTEE****RESOLUTION**

C.M. 2018-02-17

ATTENDU QUE le comité loisir de Rapides-des-Joachims a fait une demande de don

ATTENDU QUE le comité ne précise pas de montant

ATTENDU QUE le comité souhaite utiliser l'argent pour organiser des événements communautaires

Il est proposé par le conseiller régional, Maurice Beauregard et résolu d'octroyer un don de 400\$ au comité loisirs de Rapides-des-Joachims pour l'organisation d'événements communautaires en 2018.

ADOPTÉE

Request for donation from Rapides-des-Joachims Life Down Town Committee

WHEREAS the Life Down town committee of Rapides-des-Joachims is asking for a donation

WHEREAS the committee does not specify the amount

WHEREAS the committee wishes to use the money to organize community events

It is moved by Regional Councillor Maurice Beauregard and resolved to grant a donation of \$400 to the Life Down town committee of Rapides-des-Joachims for the organization of community events in 2018.

CARRIED

10.6.2 CLUB DES PETITS DÉJEUNERS**RESOLUTION**

C.M. 2018-02-18

ATTENDU QUE le club des petits déjeuners a fait une demande de don

ATTENDU QUE le club demande 400 \$ soit 50 \$ par école du Pontiac

ATTENDU QUE le club souhaite reconnaître le travail des équipes bénévoles

Il est proposé par la conseillère régionale, Sandra Murray et résolu d'octroyer un don de 400\$ au club des petits déjeuners pour l'organisation d'une activité de reconnaissance des bénévoles en juin 2018.

WHEREAS the club des petits déjeuners has applied for a donation

WHEREAS the club is asking \$400 representing \$50 per school in the Pontiac

WHEREAS the club wishes to recognize the work of the volunteer

It is moved by Regional Councillor Sandra Murray and resolved to grant a donation of \$400 to the club des petits déjeuners for the organization of a volunteer recognition event in June 2018.

10.7 PROGRAMMES GRANDS ÉVÉNEMENTS / LARGE EVENTS PROGRAM**10.7.1 FESTIVAL COUNTRY****RESOLUTION**

C.M. 2018-02-19

ATTENDU QUE le Festival Country de Fort-Coulonge -Mansfield est un événement d'envergure régional

ATTENDU QUE le Festival répond aux critères de la Politique des grands événements

Il est proposé par le conseiller régional, David Rochon et résolu que la MRC de Pontiac contribue à hauteur de 5 000\$ à l'édition 2018 du Festival Country de Fort-Coulonge-Mansfield conditionnellement à ce que tous les documents soient reçus. Il est également résolu de demander à ce que l'organisme s'engage à respecter les termes de visibilité mentionnés à l'article 7 de la Politique.

ADOPTÉE

Country festival

WHEREAS the Fort-Coulonge Country Festival-Mansfield is a regional event

WHEREAS the Festival meets the criteria of the Major Events Policy

It was moved by Regional Councillor David Rochon and resolved that the MRC Pontiac contributes \$5 000 to the 2018 edition of the Fort-Coulonge-Mansfield Country Festival, conditional to the reception of all required documents. It is also resolved to ask the organization to respect the terms of visibility mentioned in article 7 of the Policy.

CARRIED

11 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY**11.1 APPROBATION DU PLAN D'URBANISME DE LITCHFIELD****RESOLUTION**

C.M. 2018-02-20

ATTENDU QUE la Municipalité de Litchfield a adopté le 5 février 2018 la version finale des règlements 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228 et 2017-229;

ATTENDU QUE les règlements 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228 et 2017-229 sont conformes avec les objectifs du Schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du Document complémentaire de la MRC de Pontiac;

Il est proposé par le conseiller régional, Serge Newberry et résolu d'approuver les règlements 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228 et 2017-229 de la Municipalité de Litchfield.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité desdits règlements.

ADOPTÉE

Approval of Litchfield Municipality New Planning Programme and New Planning By-Laws including the Application of Collective Scope (Destructured Tracts and 10 Ha or More)

WHEREAS Litchfield Municipality carried the final version of by-laws 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228, and 2017-229 on February 5, 2018;

WHEREAS by-laws 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228, and 2017-229 are in line with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac County;

It is moved by le conseiller régional Serge Newberry and resolved to approve by-laws 2017-225, 2017-226, 2017-227, 2017-228, and 2017-229 from Litchfield Municipality.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-laws.

CARRIED

11.2 VENTE DU BAIL DE VILLÉGIATURE NUMÉRO DE DOSSIER 109 520 00 000

RESOLUTION

C.M. 2018-02-21

Attendu que la MRC de Pontiac, par la résolution No ADM-2014-03-11, a adhéré à l'entente de délégation de la gestion foncière sur les terres du domaine de l'État, en a accepté tous les termes, les engagements, les obligations et les modalités.

Attendu que le conseil de la MRC de Pontiac en vertu de la résolution no ADM-2015-02-20, mandaté la MRC de procéder à la vente du bail no 109520 00 000;

Attendu que la demande d'achat du bail no. 109520 00 000 est conforme au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État.

Attendu que la vente du bail no. 109520 00 000 est conforme aux orientations et aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

Attendu que le comité d'aménagement recommande favorablement cette entente au comité d'administration;

Il est proposé par le conseiller régional Carl Mayer et résolu de mandater la MRC de procéder à la vente d'une parcelle de terrain de 5905m² telle qu'identifiée dans le dossier 109520 00 000 et selon des directives prévues par le ministère.

Il est également résolu de donner à la préfète, Mme Jane Toller, le pouvoir de signature pour tous les documents dans le dit accord.

ADOPTÉE

SALE OF RECREATIONAL LEASE, FILE NUMBER 109520 00 000

Whereas the MRC Pontiac with Resolution No.ADM-2014-03-11, agreed with the delegation agreement for the management of lots on crown land, and of the accepting of all terms, commitments, obligations and means.

Whereas the council of the MRC Pontiac under resolution no. ADM-2015-02-20, mandated the MRC to proceed with the sale of lease No. 109520 00 000;

Whereas the lease purchase request no. 109520 00 000 is in conformity with the Bylaw on sales, lease and granting of immovable rights of lots on crown land.

Whereas the sale of the lease no. 109520 00 000 complies with the guidelines and planning regulations of the municipality of Mansfield-et-Pontefract.

Whereas the Land Use committee favorably recommends this sale to the Administration committee;

It was moved by Regional Councillor Mr. Carl Mayer and resolved to proceed with the sale of a plot measuring 5905m² as identified in the record 109520 00 000 and according to the guidelines provided by the Ministry.

It is also resolved to give the Warden, Mrs Jane Toller, signing authority for all documents in the said agreement.

CARRIED

11.3 VENTE DU BAIL DE VILLÉGIATURE NUMÉRO DE DOSSIER 109 522

RESOLUTION

C.M. 2018-02-22

Attendu que la MRC de Pontiac en vertu de la résolution no ADM-2014-03-11 a adhéré à l'entente de délégation de la gestion foncière sur les terres du domaine de l'État, en a accepté tous les termes, les engagements, les obligations et les modalités;

Attendu que la MRC de Pontiac en vertu de la résolution no ADM-2016-06-16 a singé une entente de convention de gestion territoriale pour les terres publiques intramunicipales de la MRC de Pontiac;

Attendu que la vente du bail no 109 522 00 000 est conforme au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État;

Attendu que le conseil de la MRC de Pontiac en vertu de la résolution no ADM-2015-02-19, mandaté la MRC de procéder à la vente du bail no 109 522 00 000;

Attendu que suite à l'arpentage du bail, il a été identifié qu'une partie du terrain demandé est localisé sur le territoire public intramunicipales (TPI) de la MRC de Pontiac;

Attendu que le comité consultatif multiressource de la MRC recommande la vente de la parcelle de terrain localisée sur TPI;

Il est proposé par le conseiller régional Carl Mayer et résolu de mandater la MRC de procéder à la vente d'une parcelle de terrain no de cadastre du Québec, 5 849 070 et 5 871 066.

De verser une partie des revenus de la vente du terrain dans le fonds de mise en valeur TPI et une partie des revenus de la vente dans le fonds de mise en valeur des baux de villégiature au prorata des superficies.

Il est également résolu de donner à la préfète Mme Toller, le pouvoir de signature pour tous les documents dans le dit accord.

ADOPTÉE

Non-official translation

AGREEMENT TO SELL LEASE FILE NUMBER 109522 00 000

Whereas the MRC Pontiac by virtue of the resolution no ADM-2014-03-11 adhered to the agreement of delegation of the management of land on the lands of the domain of the State, accepted all the terms, the engagements, and obligations;

Whereas the MRC Pontiac by virtue of resolution no. ADM-2016-06-16 has signed a territorial management agreement for the municipal public lands of the MRC Pontiac;

Whereas the sale of lease No. 109 522 00 000 is in accordance with the Regulation respecting the sale, rental and the granting of real estate rights on lands of the domain of the State;

Whereas the council of the MRC Pontiac under resolution no. ADM-2015-02-19, mandated the MRC to proceed with the sale of lease No. 109 522 00 000;

Whereas following the survey of the lease, it has been identified that part of the requested land is located on the intra-municipal territory (TPI) of the MRC Pontiac;

Whereas the multi-resource advisory committee of the MRC recommends the sale of the parcel of land located on TPI;

It is moved by the regional councillor Carl Mayer and resolved to mandate the MRC Pontiac to proceed with the sale of a parcel of land cadastral land of Quebec, 5 849 070 and 5 871 066.

To put a portion of the proceeds from the sale of the land into the TPI Development Fund and a portion of the proceeds from the sale into the Lease Development Fund on a pro rata basis.

It is also resolved to give the Warden Ms Jane Toller, signing authority for all documents in the said agreement.

CARRIED

11.4 ENTENTE DE VENTE DU BAIL DE VILLÉGIATURE, NUMÉRO DE DOSSIER 700717 00 000

RESOLUTION

C.M. 2018-02-23

Attendu que la MRC de Pontiac, par la résolution No ADM-2014-03-11, a adhéré à l'entente de délégation de la gestion foncière sur les terres du domaine de l'État, en a accepté tous les termes, les engagements, les obligations et les modalités.

Attendu que la demande d'achat du bail no. 700717 00 000 est conforme au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État.

Attendu que la vente du bail no. 700717 00 000 est conforme aux orientations et aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

Attendu que le comité d'aménagement recommande favorablement cette entente au comité d'administration;

Il est proposé par la conseillère régionale Lynne Cameron et résolu de mandater la MRC de procéder à la vente d'une parcelle de terrain de 5905m² telle qu'identifiée dans le dossier 700717 00 000 et selon des directives prévues par le ministère.

Il est également résolu de donner à la préfète, Mme Jane Toller, le pouvoir de signature pour tous les documents dans le dit accord.

ADOPTÉE

SALE OF RECREATIONAL LEASE, FILE NUMBER 700717 00 000

Whereas the MRC Pontiac with Resolution No. ADM-2014-03-11, agreed with the delegation agreement for the management of lots on crown land, and of the accepting of all terms, commitments, obligations and means.

Whereas the lease purchase request no. 700717 00 000 is in conformity with the Bylaw on sales, lease and granting of immovable rights of lots on crown land.

Whereas the sale of the lease no. 700717 00 000 complies with the guidelines and planning regulations of the municipality of Mansfield-et-Pontefract.

Whereas the Land Use committee favorably recommends this sale to the Administration committee;

It was moved by Regional Councillor Lynne Cameron and resolved to proceed with the sale of a plot measuring 5905m² as identified in the record 700717 00 000 and according to the guidelines provided by the Ministry.

It is also resolved to give the Warden, Mrs Jane Toller, signing authority for all documents in the said agreement.

CARRIED

11.5 ADOPTION DU RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER TACTIQUE 2018-2023 DE L'OUTAOUAIS

RESOLUTION

C.M. 2018-02-24

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique sur le Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 de l'Outaouais (PAFIT) s'est tenue du 8 novembre 2017 au 10 janvier 2018.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac a reçu le mandat du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF), d'organiser et de mener la consultation publique pour la région de l'Outaouais.

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la consultation publique est de recueillir les commentaires et préoccupations de la population et des groupes d'intérêts portant sur les volets stratégique et tactique de l'aménagement des forêts, tels que les enjeux et les objectifs d'aménagement.

CONSIDÉRANT QUE le rapport de consultation doit être approuvé par les délégataires de l'entente du programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

CONSIDÉRANT QUE ce comité recommande au conseil :

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉGIONAL, MAURICE BEAUREGARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- d'approuver le rapport de consultation publique sur le Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 de l'Outaouais (PAFIT);

d'autoriser le directeur général à signer le rapport de consultation du PAFIT.

ADOPTÉE

Non-official translation

CONSIDERING THAT a public consultation on the 2018-2023 Outaouais Tactical Integrated Forest Management Plan (PAFIT) was held from November 8, 2017 to January 10, 2018.

WHEREAS the MRC Pontiac has been mandated by the Ministry of Forests, Wildlife and Parks, through the Sustainable Forest Management Program (PADF), to organize and conduct the public consultation for the region of the Outaouais.

WHEREAS the purpose of public consultation is to gather the comments and concerns of the population and interest groups on the strategic and tactical aspects of forest management, such as management issues and objectives.

CONSIDERING THAT the consultation report must be approved by the delegates of the Sustainable Forest Management Program (PADF) agreement;

CONSIDERING that this committee recommends this to Regional Council;

IT IS PROPOSED BY REGIONAL COUNCILLOR MAURICE BEAUREGARD AND RESOLVED

- approve the public consultation report on the Outaouais Tactical Integrated Forest Management Plan 2018-2023 (PAFIT);
- authorize the Executive Director to sign the PAFIT consultation report.

CARRIED

11.6 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES | WASTE MANAGEMENT

RESOLUTION

C.M. 2018-02-25

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac a déclaré sa compétence avec la résolution C.M. 2001-11-09 afin de négocier, au nom des municipalités, un contrat pour la réception, le transport et l'élimination des ordures ménagères ;

CONSIDÉRANT que le 11 février 2015, la MRC de Pontiac a publiée sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) un appel d'offres pour la réception, le transport et l'élimination des ordures ménagères ;

CONSIDÉRANT que le 11 mars 2015 le contrat a été adjugé au soumissionnaire 'Tom Orr Cartage Construction' pour l'alternative de prix #1 ;

CONSIDÉRANT qu'à l'expiration du contrat de trois ans, la MRC détiendra la possibilité de se prévaloir d'une première option de renouvellement pour une période de douze (12) mois à compter de la fin du contrat de 3 ans ;

CONSIDÉRANT que le conseil accepte de commencer immédiatement à trouver une solution de rechange avant l'expiration du contrat.

CONSIDÉRANT que tout avis de renouvellement sera indiqué par lettre de la MRC;

Il est proposé par le conseiller régional Brent Orr et résolu de renouveler le contrat pour la réception, le transport et l'élimination des ordures ménagères sur le territoire des municipalités de la MRC de Pontiac avec Tom Orr Cartage Construction et ce pour le montant soumissionner dans l'alternative #1.

ADOPTÉE

Waste management

WHEREAS the MRC Pontiac declared competency to negotiate a contract for the reception, transportation and disposal of household waste in the name of the municipalities with resolution C.M. 2001-11-09;

WHEREAS on February 11, 2015 the MRC Pontiac published a call for tenders for the reception, transportation and disposal of household waste on the Quebec Government electronic tendering system (SEAO);

WHEREAS March 11, 2015 the contract was awarded to 'Tom Orr Cartage Construction' for the alternative 1 pricing submission;

WHEREAS at the contract expiration in three years, the MRC has the option to renew the contract for a period of twelve (12) months from the end of the 3 year contract;

WHEREAS the council agrees to begin work immediately on finding an alternative solution before the contract expiration.

WHEREAS any notice of renewal will be indicated by letter from the MRC;

It is proposed by Regional Councillor Brent Orr and recommended to renew the contract for the reception, transportation and disposal of household waste on the territory of the MRC Pontiac with Tom Orr Cartage Construction and for the amount submitted in alternative #1.

CARRIED

11.7 PROJET DE RÈGLEMENT VISANT L'ABROGATION DU CONTRÔLE DU SAULT-DES-CHATS

RESOLUTION

C.M. 2018-02-26

Il est proposé par le conseiller régional, John Armstrong et résolu d'adopter le projet de règlement de contrôle intérimaire numéro 245-2018 visant à abroger les règlements de contrôle intérimaire visant à protéger le secteur du parc du Sault-des-Chats et à maintenir les limites du centre local de Norway Bay dans la Municipalité de Bristol.

ADOPTÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

Règlement de contrôle intérimaire numéro 245-2018 visant à abroger les règlements de contrôle intérimaire visant à protéger le secteur du parc du Sault-des-Chats et à maintenir les limites du centre local de Norway Bay dans la Municipalité de Bristol

Article 1 – Abrogation des règlements de contrôle intérimaire visant à protéger le secteur du parc du Sault-des-Chats

Les règlements de contrôle intérimaire 164-2010, 200-2013 et 213-2015 de la MRC de Pontiac sont abrogés.

Article 2 – Centre local de Norway Bay

Les limites du centre local de Norway Bay sont celles illustrées à la carte ci-jointe et faisant partie intégrante du présent règlement.

Article 3 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à Litchfield (QC)

Draft Interim Control By-Law Number 245-2018 aiming to Repeal the Interim Control By-Laws regarding the Protection of the Chats Falls Park Area and the Maintenance of Norway Bay Local Centre Limits in Bristol Municipality

It is moved by the Regional Councillor John Armstrong and resolved to carry draft interim control by-law number 245-2018 aiming to repeal the interim control by-laws regarding the protection of the Chats Falls park area and the maintenance of Norway Bay local centre limits in Bristol Municipality.

CARRIED

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC

PONTIAC REGIONAL COUNTY MUNICIPALITY

Interim Control By-Law Number 245-2018 aiming to Repeal the Interim Control By-Laws regarding the Protection of the Chats Falls Park Area and the Maintenance of Norway Bay Local Centre Limits in Bristol Municipality

Article 1 – Repealing the Interim Control By-Laws regarding the Protection of the Chats Falls Park Area

Pontiac RCM interim control by-laws 164-2010, 200-2013, and 213-2015 are repealed.

Article 2 – Norway Bay Local Centre

Norway Bay local centre limits are those shown on the map attached and being an integral part of this by-law.

Article 3 – Coming into Force

This by-law shall come into force as per the provisions of the Land Use Planning and

Development Act.

Carried at Litchfield (QC)

11.8 DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE MANSFIELD-ET-PONTEFRACT- RÉSOLUTION # 41-02-2018 DEMANDE DE PRISE EN CHARGE CHEMIN BOIS-FRANC

RESOLUTION

C.M. 2018-02-27

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports est responsable du chemin Bois- Franc (Jim) du Km. 0 au Km 18;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune est gestionnaire et responsable du Km 18 au 250 environ;

CONSIDÉRANT QUE du Km. 0 au Km 42 se situe dans notre municipalité et du Km 42 au 250 se situe dans les T.N.O. de notre M.R.C.;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Bois_Franc est le tronçon principal d'accès à la ressource pour la MRC de Pontiac et est vital pour le développement de la filière de bois et récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux villégiateurs se sont installés en permanence au Lac Jim, Galarneau, Gillis, Cahill, Bryson...etc avec l'approbation du M.R.N.F.;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate un nombre croissant de touriste qui fréquentent les pourvoies et les T.N.O.;

CONSIDÉRANT la volonté du Gouvernement à corriger la problématique de l'état du chemin et sa sécurité du Km 18 au 150;

CONSIDÉRANT QUE les études sur le développement et l'économie régionale effectuées par la M.R.C. démontrent que la villégiature et le tourisme sont une option viable pour le développement économique du Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années les opérations forestières ne sont pas suffisantes dans notre région pour d'assurer l'entretien de ce chemin;

CONSIDÉRANT QUE le même problème se retrouve ailleurs dans la MRC de Pontiac, entre-autre dans les Municipalité de Otter-Lake, Sheenboro et Alleyn-et-Cawood;

Il est donc proposé par le conseiller régional, Maurice Beauregard et résolu à l'unanimité d'appuyer la résolution # 41-02-2018 de la municipalité de Mansfield et Pontefract dans sa requête aux noms de tous ses partenaires à ce que le ministère des Transports prenne en charge les artères principales donnant accès aux terres de l'état et ce dans les limites municipales.;

ADOPTÉE

Request for support from the Municipality of Mansfield-et-Pontefract for the management of Bois-Franc Road

WHEREAS the Ministère des Transports is responsible for chemin Bois-Franc (Jim) from Km. 0 to Km 18;

WHEREAS the Ministry of Natural Resources and Wildlife is manager and responsible from Km 18 to about 250;

WHEREAS from Km. 0 to Km 42 is located in our municipality and from Km 42 to 250 is located in T.N.O. from our M.R.C. ;

WHEREAS chemin Bois_Franc is the main access to the resource for the MRC Pontiac and is vital for the development of the wood and recreational tourism sector;

WHEREAS many vacationers have settled permanently at Jim Lake, Galarneau, Gillis, Cahill, Bryson ... etc. with the approval of M.R.N.F. ;

WHEREAS there is a growing number of tourists attending outfitters and T.N.O. ;

CONSIDERING the will of the Government to correct the problem of the state of the road and its safety from Km 18 to 150;

WHEREAS the studies on development and the regional economy carried out by M.R.C. demonstrate that resort and tourism are a viable option for Pontiac economic development;

WHEREAS for several years forestry operations have not been sufficient in our region to ensure the maintenance of this road;

WHEREAS the same problem is found elsewhere in the MRC of Pontiac, among others in the Municipality of Otter-Lake, Sheenboro and Alleyn-and-Cawood;

It is therefore proposed by the Regional Councilor Maurice Beauregard and unanimously resolved to support the resolution # 41-02-2018 of the Municipality of Mansfield and Pontefract in its request on behalf of all its partners that the Ministère des Transports take charge of main arteries giving access to state lands within municipal boundaries. ;

CARRIED

12 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL

13 DIVERS | MISCELLANEOUS

13.1 TRADUCTION AUX ASSEMBLÉES DE LA MRC DE PONTIAC

14 FERMETURE | CLOSING

RESOLUTION

C.M. 2018-02-28

Il est proposé par le conseiller régional Brent Orr et résolu de terminer la rencontre du conseil régional de la MRC Pontiac du à 19:42:22.

ADOPTÉE

It is moved by Regional councillor Mr. Brent Orr and resolved to close the meeting of of the Regional County at 19:42:22.

CARRIED

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier

Jane Toller
Préfète